

MAGAZINE D'INFORMATION SUR L'ACTION BÉNÉVOLE ET LES GENS ENGAGÉS

Bénévol'Action

DANS ce NUMÉRO

Le mot du président	2
L'Édito	3
<i>Benevolare -</i>	6
Reconnaître	10
Savoir-faire	13
Questions de gestion	19
En libr@irie	22
L'Agenda	25

Ne manquez pas :

- Un portrait actualisé du bénévolat et du don au Canada
Page 6
- Régime de retraite : Si le rachat d'années antérieures n'est pas avantageux :
Que faire ?
Page 19
- Prêt à devenir **Bénévélo ?**
Page 23

SPÉCIAL SEMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2012

Votre présence fait la différence



**ACTION
BÉNÉVOLE
2012**





Le mot du président

Une multitude de présences qui fait la différence

On a beau retourner et retourner les formules dans tous les sens, tenter de renouveler le vocabulaire, trouver des synonymes pour dire la même chose mais autrement, l'exclamation *Merci !* demeure et demeurera éternellement l'ultime façon d'apprécier à sa juste valeur un geste de sollicitude.

Notre campagne promotionnelle précédente l'avait d'ailleurs écrit en haut et en gros. Alors, que peut-on ajouter de plus qui puisse rendre compte de l'impact décisif induit par la volonté de ces femmes et ces hommes de tous horizons de changer les choses qui ne tournent pas rond autour d'eux ?

On ne peut qu'en tirer un constat évident : leur présence fait la différence. Quand il faut défendre une cause ou des personnes parce que les effets négatifs ou positifs se repercutent sur la collectivité; quand l'injustice est si criante au point que le seul remède réside dans l'engagement pour changer la situation; quand on sent qu'un petit geste suffirait à améliorer grandement la qualité de vie de notre entourage ...

Pensons-y : s'il n'y avait pas de ces milliers de citoyens qui décidaient de s'investir personnellement et bénévolement,

c'est la société tout entière qui en ressentirait la différence.

Ce n'est pas un hasard non plus si le slogan de cette année est associé à un entrelacs de mains anonymes. Car plus souvent qu'on ne le croit, notre bien-être, collectif ou individuel, dépend de la bonté d'un étranger, pour paraphraser le personnage d'un film connu.

Et c'est bien ce qui ajoute à la noblesse du geste et du cœur, alors que le seul impératif qui guide cet engagement, c'est d'offrir son aide afin d'améliorer les choses.

sociale et du bien commun, faisons la trêve et profitons de la Semaine de l'action bénévole afin de remercier les personnes autour de nous qui participent de leur plein gré et gratuitement à construire, restaurer, réparer, solidifier les assises de la solidarité collective.

C'est donc au nom de la Fédération des centres d'action bénévole du Québec et de ses 113 centres d'action bénévole membres que je remercie sincèrement toutes celles et tous ceux de nos concitoyens qui influencent concrètement et positivement notre quotidien collectif.



Michel Ratelle,
président du conseil
d'administration de la
FCABQ

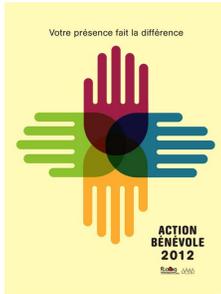
« Pensons-y : s'il n'y avait pas de ces milliers de citoyens qui décidaient de s'investir personnellement et bénévolement, c'est la société tout entière qui en ressentirait la différence. »

À un moment où les questions humanistes se confrontent partout sur la planète aux desiderata de l'économie et de la finance mondiales, à un moment où plus que jamais, les voix s'élèvent afin de réclamer des actions plus senties en faveur de la justice

Et si par moments elles viennent à douter de l'utilité de leur bénévolat, qu'elles se rappellent qu'un geste d'entraide posé par des mains généreuses est un geste du cœur, et qu'il soit grand ou petit, il fait une différence essentielle dans notre société.

Merci à vous, les bénévoles !





L'Édito

Les 10 ans de l'Année internationale des bénévoles 2001 Bilan positif

Par **Pierre Riley**
Directeur général de la FCABQ

L'Assemblée générale des Nations Unies a proclamé 2001 «Année internationale des bénévoles». Le Gouvernement du Québec a alors confié à la Fédération des centres d'action bénévole du Québec le mandat de coordonner, avec la collaboration d'organisations appuyées par des bénévoles, les activités qui se sont déroulées au Québec.

La mise sur pied du Comité de l'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec (AIBQ 2001), formé de 26 représentantes et représentants de différents secteurs d'activités, ainsi que la formation de 15 comités régionaux à travers l'ensemble des régions du Québec a permis, tout au long de l'année, de promouvoir les gestes des bénévoles.

L'Année internationale des bénévoles 2001 au Québec a également permis de mettre en lumière des projets novateurs et des expériences gagnantes mis sur pied dans toutes les régions du Québec et dans tous les secteurs d'activité.

Riches de leur connaissance de l'action bénévole et de leurs expertises, les bénévoles ont donc posé

un regard éclairé sur les conditions pouvant les encourager dans la poursuite de leur engagement.

10 ans plus tard : un bilan positif

Avant 2001, nous entendions parler de l'engagement bénévole surtout – ou plutôt, presque exclusivement, devrait-on écrire – dans le secteur de la santé. L'une des priorités de l'AIB a été alors de promouvoir les gestes bénévoles dans TOUS les secteurs d'activités. La FCABQ et le Comité de l'AIBQ ont fourni beaucoup d'efforts en ce sens.



« Dix ans plus tard, nous pouvons affirmer que la diversité des gestes bénévoles dans tous les secteurs est dorénavant connue autant au sein de la population que des médias. »

du domaine de la santé ou des services sociaux. Nous constatons aujourd'hui que nous nous sommes éloignés du modèle traditionnel de l'action bénévole.

Toutes les recherches entreprises depuis 2001 démontrent une hausse significative de l'engagement bénévole au sein des groupes communautaires et bénévoles.

Selon l'Enquête canadienne sur le don et le bénévolat de 2007, près de 37,2 % de la population de 15 ans

et plus ont donné de leur temps en consacrant en moyenne près de 162 heures par année à leur engagement.

Dix ans plus tard, nous pouvons affirmer que la diversité des gestes bénévoles dans tous les secteurs est dorénavant connue autant au sein de la population que des médias.

Quant aux bénévoles, ils savent qu'ils peuvent trouver une cause à appuyer et un organisme à qui offrir leur soutien qui ne relèvent pas strictement

La même étude relève également une hausse marquée du bénévolat chez les jeunes âgés entre 15 et 24 ans. Les chiffres démontrent que 48,1 % de ces jeunes se sont engagés à hauteur de 116 heures par année, en moyenne. Ces données viennent ici contredire avec force certains préjugés souvent véhiculés à propos

(Suite page 4)



... L'Édito (suite)

(Suite de la page 3)

des jeunes et de leur soi-disant non-engagement dans la société. En plus du bénévolat qu'ils réalisent pour le compte d'organismes communautaires et bénévoles, les Québécois pratiquent l'entraide de leur propre initiative. Toujours en 2007, 83 % des Québécois âgés de 15 ans ou plus se sont entraînés directement au moins une fois, au cours de l'année couverte par l'étude.

À cela, il faut souligner le nombre grandissant d'entreprises qui instaurent un programme de bénévolat en entreprise. Les employés qui disposent d'un tel programme peuvent offrir des heures à une cause ou à un organisme à même leurs heures de travail rémunérées.

Après les bonnes nouvelles, les moins bonnes maintenant

Tout en présentant un portrait somme toute satisfaisant sur le niveau d'engagement social de la population canadienne, l'ECDPB de 2007 est tout aussi révélatrice d'une donnée préoccupante pour les groupes communautaires et bénévoles voués à la santé et aux services sociaux : les bénévoles se tournent de moins en moins vers eux pour offrir de leur temps.

Cette tendance est remarquée depuis 2001. Les organismes doivent donc composer avec les difficultés causées par les nombreux départs de leurs bénévoles, notamment pour des raisons liées au vieillisse-

ment de plusieurs d'entre eux. Fidèles et assidues, ces personnes en sont les piliers et leur relève s'annonce ardue. Pour s'en rendre compte, il suffit de se pencher sur un recensement récent des effectifs dans les centres d'action bénévole : les chiffres démontrent une perte de 20 % de bénévoles depuis 2001.

Par ailleurs, les Québécois sont susceptibles de faire du bénévolat pour le compte de quatre types d'organismes, principalement. Plus d'un Québécois sur dix ont donné du temps à des organismes en sports et loisirs (11 %) et à des groupes en services sociaux (11 %), tandis que 10 % se sont tournés vers des organismes voués à l'éducation et à la recherche ainsi que vers des organismes religieux.

Quant aux groupes de la sphère de la santé et des services sociaux, ils n'ont recueilli que 5 % de cette aide bénévole.

Autre source de casse-tête : plus de gens offrent moins d'heures de bénévolat. Ce qui a pour effet que la majorité des heures bénévoles comptabilisées dans un organisme sont données par un nombre restreint de personnes. Les organismes dépendent donc fortement d'un segment très limité de la population pour assurer la majorité des heures de bénévolat qu'ils retournent à la collectivité sous la forme de services.

L'avenir et les défis qui nous attendent

Depuis ces dernières années, les organismes constatent des transformations importantes en ce qui concerne le nombre et le profil des personnes susceptibles d'être intéressées par le bénévolat.

En reliant leurs observations aux données connues sur le vieillissement de la population, les groupes communautaires et bénévoles en sont arrivés aux questions suivantes : quel est le profil des personnes nouvellement retraitées prêtes à donner du temps dans nos organismes ? Sont-elles ou non plus actives, plus éduquées, plus en forme, plus à l'aise financièrement, plus engagées

« Autre source de casse-tête : plus de gens offrent moins d'heures de bénévolat. Ce qui a pour effet que la majorité des heures bénévoles comptabilisées dans un organisme sont données par un nombre restreint de personnes. »

socialement qu'auparavant ? Quels sont leurs champs d'intérêt, leurs passions ? Comment utilisent-elles leur temps libre ?

Les nouveaux bénévoles sont plus exigeants, demandent plus de soutien, de formation et donc, d'investissement en temps de la part des organismes. Lorsqu'on leur demande de situer le degré d'importance qu'elles accordent au soutien et à l'encadrement, les personnes inter-

(Suite page 5)



Bénévol'Action - Spécial SAB 2012

... *L'Édito (suite)* :

(Suite de la page 4)

rogées placent ces éléments tout en haut de leur liste d'attentes. Celles-ci sont d'autant plus compréhensibles surtout si ces bénévoles possèdent une expertise professionnelle pouvant être mise à profit.

Les bénévoles désirent partager leurs compétences et apprendre et acquérir des connaissances. Voilà une information de premier plan pour les organismes bénévoles qui ont tout intérêt à mettre l'accent sur leur programme de formation aux bénévoles afin de les soutenir ... et de les retenir !

La capacité des organismes à remplir leur mission pourrait dépendre simplement de leur ingéniosité à attirer – et à conserver – des bénévoles appartenant au groupe des *baby-boomers* et des jeunes.

Mais pour cela, les groupes bénévoles devront être prêts à repenser et à restructurer leurs façons de faire en appliquant, partout où il le faudra dans l'organisation, les changements jugés nécessaires.

La participation de toutes et de tous – du personnel de première ligne jusqu'à la haute direction, sans oublier l'adhésion des conseils d'administration – s'avérera tout aussi cruciale. Les pratiques devront être évaluées et pourront être critiquées.

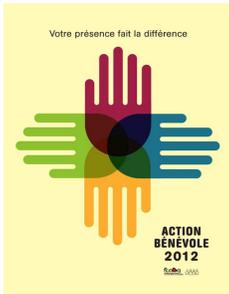
■

Sources

- Rapport final de l'Année Internationale des bénévoles au Québec – FCABQ 2001
- *Enquête canadienne de 2007 sur le don, le bénévolat et la participation* – Statistiques Canada 2009
- *Préparer l'action bénévole de demain – Les pratiques de gestion des bénévoles aînés œuvrant dans le secteur de la santé et les services sociaux principalement auprès des aînés* – FCABQ 2010

« Les bénévoles désirent partager leurs compétences et apprendre et acquérir des connaissances. Voilà une information de premier plan pour les organismes bénévoles qui ont tout intérêt à mettre l'accent sur leur programme de formation aux bénévoles afin de les soutenir ... et de les retenir ! »





Benevolare

Nouvelles données sur le bénévolat et le don au Canada en 2010 Peu de changements depuis 2007

Par Statistique Canada

Extrait du document *Canadiens dévoués, Canadiens engagés : rapport de tableaux 2012*

L'Enquête canadienne sur le don, le bénévolat et la participation (ECDBP) de 2010 a été entreprise afin de mieux comprendre la façon dont les Canadiens s'entraident. Bien que certains peuvent décider de se livrer à ces activités par eux-mêmes, d'autres choisissent de faire leur contribution par l'entremise d'organismes sans but lucratif et de bienfaisance.

À cette fin, on a demandé à plus de 15 000 Canadiens de 15 ans et plus comment ils donnent de l'argent et d'autres ressources à des personnes et des organismes; et comment ils donnent bénévolement de leur temps pour aider les autres et améliorer leur collectivité.

Un premier coup d'œil sur les résultats de l'ECDBP révèle que les Canadiens de toutes conditions sociales acceptent et sont capables de tendre la main pour aider leur prochain. Les hommes et les femmes, les jeunes et les personnes âgées, de chaque province et territoire donnent de leur temps et de leur argent à diverses causes.

Sommaire des principales constatations

- La grande majorité des Canadiens ont donné du temps ou de l'argent à des organismes de bienfaisance ou sans but lucratif en 2010.
- Le montant total de leurs dons d'argent ainsi que le nombre total d'heures qu'ils ont consacrées au bénévolat sont demeurés stables depuis 2007.
- Presque 24 millions de personnes, ou 84 % de la population de 15 ans et plus, ont fait un don financier à un organisme de bienfaisance ou sans but lucratif, pour une somme totale de 10,6 milliards de dollars.
- Tant le pourcentage de la population faisant un don et le montant des dons ont été relativement inchangés par rapport à 2007.
- En même temps, plus de 13,3 millions de personnes, ou 47 % de la population, ont donné bénévolement de leur temps par l'entremise d'un groupe ou d'un organisme.
- Les Canadiens ont fait près de 2,1 milliards d'heures de bénévolat en 2010, soit l'équivalent de près de 1,1 million d'emplois à plein temps². Le nombre total d'heures demeure relativement le même qu'en 2007.

Don moyen et heures de bénévolat demeurent stable

Au Québec :

- 36,7 % de la population âgée de 15 ans et plus a donné en moyenne 128 heures de bénévolat sur une base individuelle.
- Au total, ceci représente 310 millions d'heures accomplies au cours de 2010, année au

« Le montant total de leurs [Canadiens] dons d'argent ainsi que le nombre total d'heures qu'ils ont consacrées au bénévolat sont demeurés stables depuis 2007. »

cours de laquelle l'étude statistique a été menée.

- Ces chiffres sont un portrait de ce qui s'est fait dans le cadre de bénévolat structuré, au sein d'organismes dûment reconnus.

(Suite page 7)



... Nouvelles données sur le bénévolat et le don (suite)

(Suite de la page 6)

Globalement au Canada, ceux qui ont fait le plus grand nombre d'heures de bénévolat avaient tendance à être plus âgés, veuves ou veufs et déjà retraités du marché du travail. Ils étaient également susceptibles de ne pas avoir d'enfants à la maison et d'assister à des services ou rassemblements religieux chaque semaine.

Cependant, les taux les plus élevés de bénévolat ont été observés chez les Canadiens qui étaient plus jeunes, étaient célibataires ou dans une relation, ou qui avaient de jeunes enfants à la maison.

Tout comme en 2007, l'enquête démontre qu'en moyenne, une plus petite proportion de la population fait un grand nombre d'heures de bénévolat, alors qu'une plus grande proportion de la population donne moins de temps.

Plus de donateurs dans l'est, de plus grands dons dans l'ouest

Au Québec :

- 84,6 % de la population âgée de 15 ans et plus a fait don d'un peu plus de 1 milliard 160 milles dollars à des organismes dûment reconnus.
- Ce montant est un peu plus élevé qu'il y a trois ans.

Globalement au Canada, le taux de donateurs aux organismes de bienfaisance et sans but lucratif était le plus élevé dans les provinces de

l'Atlantique, tandis que les donateurs des provinces de l'Ouest faisaient, en général, des dons moyens de sommes plus élevées. Cette tendance est essentiellement inchangée par rapport à 2007.

Des articles d'analyse plus poussés à venir

Statistique Canada a par ailleurs confirmé la publication au cours de l'année de quatre textes d'analyse plus poussés sur certains aspects des résultats, dont un portera spécifiquement sur le Québec.

À suivre.



« Tout comme en 2007, l'enquête démontre qu'en moyenne, une plus petite proportion de la population fait un grand nombre d'heures de bénévolat, alors qu'une plus grande proportion de la population donne moins de temps. »



Un bill privé pour un crédit d'impôt aux bénévoles: un autre ...

Par **Pierre Riley**, directeur général de la FCABQ

Le 16 février dernier, Jean-François Larose, député fédéral du NPD représentant le comté de Repentigny, déposait un bill privé devenu depuis le Projet de loi C-399 – Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (bénévoles).

Le texte en question modifierait la Loi de l'impôt sur le revenu afin d'accorder un crédit d'impôt aux particuliers :

- d'un montant pouvant aller de 500 \$ à 1 500 \$ au titre des frais de déplacement;
- qui ont consacré au moins 130 heures;
- à des services bénévoles admissibles;
- et qui ont effectué au moins 12 déplacements au cours de l'année d'imposition.

Le projet de loi propose également, entre autres choses, que les municipalités puissent elles aussi offrir ce crédit d'impôt aux bénévoles.

Méconnaissance du contexte communautaire québécois et des espaces de juridiction

Lors de l'appel inopiné du député Larose à la FCABQ à propos de la Semaine de l'action bénévole, la FCABQ a eu l'occasion de lui faire remarquer que la démarche en question s'inscrivait dans un contexte de méconnaissance du

mouvement communautaire au Québec, de la Politique de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire autonome du Québec ainsi que des espaces de juridiction fédéral/provincial.

Le bénévolat ne doit pas occasionner de frais aux bénévoles : un principe acquis

La FCABQ reconnaît indéniablement que les bénévoles ne doivent pas engager de frais dans le contexte de leur bénévolat.

Il est utile de rappeler à ce propos certaines recommandations du Rapport final sur l'Année internationale des bénévoles au Québec 2001 où l'on indiquait qu'il serait important que les organisations puissent disposer des ressources financières afin de rembourser différentes dépenses liées au bénévolat : repas, transport, etc.

On recommandait notamment aux organismes de mettre en place des politiques de remboursement de frais assumés par les bénévoles. Les représentants de la FCABQ sont en mesure de constater que depuis, une grande majorité d'organismes bénévoles ont mis en place de telles politiques afin de rembourser les frais de déplacements et certains autres.

Une analyse approfondie du projet de loi sera effectuée au cours des pro-

chains mois et le conseil d'administration prendra position avec des partenaires du milieu bénévole.

Une rencontre à venir

Mais le plus intéressant sera certainement la rencontre dont ont convenu le député Larose et le directeur général de la FCABQ afin de permettre à l'élu fédéral de mieux comprendre le contexte dans lequel s'inscrit son projet de loi.

Le député fédéral a même ouvert la porte à d'éventuels amendements, à la lumière des discussions entre les deux instances.

À suivre, sans aucun doute.

« La FCABQ reconnaît indéniablement que les bénévoles ne doivent pas engager de frais dans le contexte de leur bénévolat. »

Tableau des principaux points induits par le Projet de loi C-399 à la page suivante



... *Un bill privé pour un crédit d'impôt aux bénévoles (suite)*

Éléments du Projet de loi C-399 – Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu (bénévoles)

Le projet de loi indique (article 149 – point 2) :

Est déductible dans le calcul de l'impôt à payer par un particulier en vertu de la présente partie pour une année d'imposition, au titre des frais de déplacement, si le particulier satisfait aux exigences énoncées au paragraphe (3), la somme obtenue par la formule suivante :

$A \times (B + C)$

Où :

A représente le taux de base pour l'année;

B représente 500 \$;

C représente la moins élevée des sommes suivantes :

a) 1 500 \$,

b) la somme obtenue par la formule suivante :

$D - E$

Où :

D représente le total des frais de déplacement liés à des services bénévoles admissibles;

E le total des sommes représentant chacune le montant d'un remboursement ou de toute autre aide (à l'exception d'une somme qui est incluse dans le calcul du revenu du particulier, mais qui n'est pas déductible dans le calcul de son revenu imposable) qu'un particulier a reçu ou pouvait recevoir au titre d'une somme incluse dans le calcul de la valeur de l'élément C.

L'article 149 – point 3 indique les critères d'admissibilité :

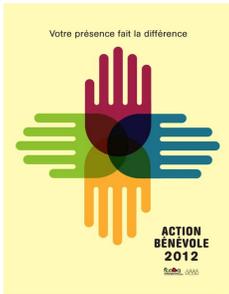
Est admissible au crédit d'impôt prévu au paragraphe (2) le particulier qui satisfait aux exigences suivantes :

a) Il a consacré, au cours de l'année d'imposition, au moins cent trente heures de services bénévoles admissibles auprès d'un ou de plusieurs organismes;

b) Il a effectué, au cours de l'année d'imposition, au moins douze déplacements d'une distance minimum de un kilomètre entre son lieu habituel de résidence et l'endroit où il fournit les services bénévoles admissibles;

c) Il a remis, sur demande du ministre, le certificat visé au paragraphe (4).





Reconnaître

La Semaine de l'action bénévole 2012 Une diversité d'activités organisées par les CABs

Partout au Québec, la Semaine de l'action bénévole se met en place avec, à venir, des événements de reconnaissance à l'endroit des bénévoles, sans oublier des activités de sensibilisation à l'action bénévole auprès du grand public.

Pour tout savoir sur les activités SAB 2012 des CABs :
<http://www.fcabq.org/semaine-action-benevole-activites.php>



À Sainte-Thérèse, au CAB Solange Beauchamp Initiation à l'entraide et hommage aux artisans de l'action bénévole

La Semaine québécoise des popotes roulantes : l'occasion pour initier les jeunes à l'entraide

Les élèves du Secondaire I et 2 du Pavillon Notre-Dame de l'école Saint-Gabriel à Sainte-Thérèse se sont joints aux bénévoles du Centre d'Action Bénévole Solange-Beauchamp de Thérèse-De Blainville afin de livrer les repas durant la Semaine québécoise des popotes roulantes.



Renseignements
Mario Bruneau
 Directeur général
 Centre d'Action Bénévole
 Solange-Beauchamp inc.
 Sainte-Thérèse
 T. : 450.430.5056



Hommage au bénévolat et à ses artisans

Le 8 février dernier, le député de Groulx à l'Assemblée nationale du Québec et représentant du Parti québécois, monsieur René Gauvreau, rendait hommage au bénévolat.

Pour la circonstance, madame Huguette Pelletier, présidente du CAB Solange-Beauchamp de Thérèse-De Blainville, recevait des mains du député un certificat de reconnaissance, au nom de tous les bénévoles CAB.



9^e édition des Prix d'Excellence du Gala Arc-en-Ciel 2012 Appel aux mises en candidatures

Par **Steve Foster**,
Président-directeur général du
Conseil québécois des gais et
lesbiennes

Le Conseil québécois des gais et lesbiennes (CQGL) est heureux d'inviter la population à déposer dès maintenant des mises en candidature pour les prix d'Excellence, lesquels seront remis en octobre prochain lors de la 9^e édition du Gala Arc-en-Ciel.

Chacun d'entre vous êtes donc conviés à soumettre d'ici le 31 juillet une ou plusieurs dossiers de candidature dans les catégories suivantes: Groupe, Projet ou Initiative, Bénévole, Relève, Personnalité, Partenaire, Hommage et Coup de cœur du public.

La procédure est des plus simples, il suffit de télécharger les formulaires de candidatures correspondants aux catégories désirées sur le lien suivant : <http://www.cqgl.ca/gala/gala/formulaires-de-candidature/> et de suivre les conseils utiles qui y sont exposés.

« Si chaque année le Conseil québécois des gais et lesbiennes est en mesure d'organiser le Gala Arc-en-Ciel, c'est d'abord et avant tout parce que des gens comme vous ont pris le temps de soumettre la candidature d'un membre de leur famille, d'un ami ou d'une amie, d'un ou d'une collègue de travail, d'un membre de leur organisation, d'un organisme ou de leur organisme », fait valoir le Président-

directeur général du CQGL, Steve Foster.

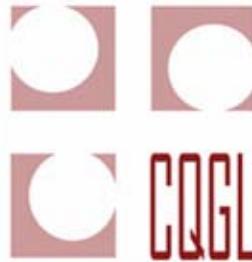
Il est important de noter que les dossiers de candidature seront évalués par un jury chargé de sélectionner les finalistes et les récipiendaires des prix Excellence dans chacune des catégories.

Quant au prix Coup de cœur du public, il est attribué directement par vote populaire, via le site web du Gala Arc-en-Ciel. Le public pourra donc voter pour son candidat favori ou sa candidate favorite entre le 1^{er} et le 15 septembre prochain.

Rappelons que le Gala Arc-en-Ciel est un événement de prestige qui vise principalement à récompenser la contribution exceptionnelle, à la fois des groupes communautaires et alliés, ainsi que des individus de partout au Québec – et plus particulièrement de celles et de ceux qui ont marqué la communauté LGBT.

Le gala Arc-en-ciel vise aussi à reconnaître le travail, l'implication et l'engagement de celles et de ceux qui ont déployé énergie et talents au bénéfice de la communauté LGBT d'ici.

Quant au CQGL, en tant que défenseur des droits collectifs des personnes lesbiennes, gais, bisexuelles, transsexuelles et transgenres, il agit à titre de porte-parole et d'interlocuteur privilégié auprès des instances décisionnelles, tant politiques que sociales.

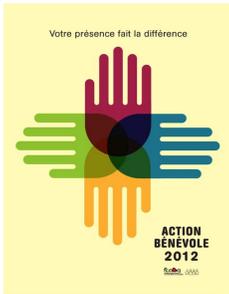


Pour télécharger et compléter le formulaire de mise en candidature :

<http://www.cqgl.ca/gala/gala/formulaires-de-candidature/>

D'ici le 31 juillet 2012





Savoir-faire

Un point de service du CAB des Riverains dans une école secondaire Les jeunes et l'action bénévole : Mission possible !

Par **Audrey Brouillette**,
Agente des services,
CAB des Riverains (Sainte-Anne-
de-la-Pérade)

En 2007, 35 % des heures bénévoles au Québec étaient assumées par des bénévoles de 55 ans et plus.

Cela m'amène inévitablement à me questionner sur ce que sera l'action bénévole dans quelques années, quand ces fidèles bénévoles deviendront bénéficiaires et que LA relève disponible ne réussira pas à combler les besoins.

Plusieurs diront : « Vite, il faut conscientiser les plus jeunes, les sensibiliser à l'importance de l'action bénévole. » Je suis tout à fait d'accord avec eux, mais bien vite, des craintes font surface.

Les jeunes ont un mode de vie différent, ils ont une vie bien occupée eux aussi; l'école, les activités parascolaires, le travail et les loisirs. Ils sont difficiles à attraper. La tâche de recrutement paraît bien plus facile à dire qu'à faire et l'envie de laisser aller devient soudainement une solution de rechange acceptable, compte tenu des difficultés rencontrées.

Cependant, moi et mes collègues, au Centre d'action bénévole des Rive-

rains, avons comme idéal de sensibiliser davantage de jeunes de notre territoire à l'action bénévole. Pour nous, pas question de laisser tomber, de fermer les yeux et d'attendre de voir ce qui arrivera dans l'avenir.

Agir davantage au lieu d'attendre

Bien entendu, nous faisons déjà des activités de sensibilisation dans les écoles primaires. Mais comment faire davantage? Comment faire participer les jeunes à des gestes bénévoles concrets et réguliers? Comment assurer la pérennité de leurs actions?

Puis une idée est apparue : « Allons les rejoindre là où ils sont, dans leur milieu de vie, à l'école secondaire! » Un projet bien structuré, une rencontre avec la direction de l'école, une consultation auprès du syndicat puis le rêve se réalisa.

En octobre 2011, je faisais mon entrée officielle à l'école secondaire Le Tremplin, à titre de coordonnatrice bénévolat jeunesse au point de service du Centre d'action bénévole des Riverains. J'y suis toujours présente les lundis et mardis, de 8 h 30 à 12 h 45.

Un must : un lieu d'accueil réel et visible

La première condition gagnante à ce point de service fut d'avoir un bureau accessible et facilement repérable pour les jeunes, avec un espace de travail me permettant d'accueillir plusieurs personnes à la fois. Au début, les adultes de l'école m'ont demandé ce que je venais faire dans leur établissement.

Certains, après avoir écouté mes explications, m'ont souhaité bonne chance avec un petit sourire en coin et un air peu convaincu. « Les jeunes et l'action bénévole, quel beau rêve... »

« Les jeunes ont un mode de vie différent, ils ont une vie bien occupée eux aussi; l'école, les activités parascolaires, le travail et les loisirs. Ils sont difficiles à attraper. La tâche de recrutement paraît bien plus facile à dire qu'à faire (...) ».

Cette phrase, je l'ai entendue à plusieurs reprises, mais après seulement 3 mois de présence à l'école, différents intervenants avec lesquels j'étais le plus en contact se sont montrés ravis de notre projet de point de service.

(Suite page 14)



... Les jeunes et l'action bénévole (suite)

(Suite de la page 13)

Apprendre des jeunes et faire taire les préjugés

Mon intégration auprès des élèves s'est également très bien déroulée. Je me suis vite rendu compte que plusieurs d'entre eux ne connaissaient pas le bénévolat structuré. J'ai donc eu la chance de pouvoir briser un peu les préjugés envers le bénévolat et permettre aux jeunes de s'investir dans des actions bénévoles qu'ils apprécient et qu'ils peuvent réaliser à leur rythme.

J'ai aussi beaucoup appris des étudiants, entre autres, que les jeunes veulent avoir le choix du bénévolat et prendre part à une action qui les touche et les ressemble. Ils préfèrent aussi le bénévolat ponctuel qu'ils peuvent glisser facilement dans leur horaire chargé et il faut les aider à réfléchir sur leurs forces et leurs talents afin qu'ils puissent faire un choix éclairé de l'action bénévole qu'ils désirent posée.

Une fois toutes ces notions bien assimilées, j'ai alors adapté mes interventions et de nouveaux projets se sont naturellement développés dans ce merveilleux point de service. Il y a d'abord toutes les tâches que les élèves accomplissent sur leur heure du diner.

Que ce soit le coloriage d'enveloppes pour le Courrier des enfants, la création de signets pour une messe intergénérationnelle, la création de cartes de remerciement pour le CAB, le recouvrement de livre

pour la commission scolaire ou des tâches de publipostage pour un organisme communautaire, tous y trouvent leur compte et chacune des activités nous permettent également de prendre le temps d'échanger sur l'action bénévole, ses possibilités et son importance.

Ainsi, petit à petit, le mot « bénévolat » acquiert une connotation positive dans l'esprit des jeunes.

D'excellents ambassadeurs auprès des autres jeunes

Le point de service nous a aussi permis de mettre sur pied le comité des « Jeunes Engagés ». Ce comité est un groupe d'élèves qui souhaitent s'impliquer non seulement dans l'action bénévole de l'école, mais aussi dans leur communauté.

Ils sont d'excellents ambassadeurs pour partager leur passion du bénévolat avec leurs pairs. Et puis, il y a le nouveau service « J'adopte un aîné » qui est un projet intergénérationnel qui vise à briser l'isolement et à sensibiliser les jeunes aux diverses problématiques des aînés.

Ce projet en est qu'à ses balbutiements et déjà, les jeunes sont emballés et impatients d'entreprendre leurs premières actions bénévoles avec leurs aînés!

À la lumière de ce que j'ai pu constater jusqu'à maintenant, je peux affir-

mer que le point de service du Centre d'action bénévole des Riverains à l'école secondaire le Tremplin est une réussite.

Une collaboration gagnante-gagnante

L'école apprécie notre présence puisque nous venons bonifier, par notre expertise, certaines initiatives bénévoles qui étaient déjà mises en place. Les élèves aussi apprécient notre présence et l'opportunité que nous leur offrons de pouvoir se rendre utile.

Divers témoignages nous le confirment : « J'aime bien venir colorier sur l'heure du midi, ça m'occupe et je me sens utile. Aussi, je me sens bien avec la gang qui est ici. » (Étudiant de 4e secondaire) « Moi, si tu étais ici 5 jours par semaine, je passerais mes 5 heures du diner avec toi, à m'impliquer. C'est ce qu'il y a de plus intéres-

« J'ai aussi beaucoup appris des étudiants, entre autres, que les jeunes veulent avoir le choix du bénévolat et prendre part à une action qui les touche et les ressemble. »

sant pour moi à faire sur l'heure du midi dans l'école. » (Étudiant de 5e secondaire)

Une belle énergie a été déployée pour mettre sur pied ce service de promotion de l'action bénévole au-

(Suite page 15)



Bénévol'Action - Spécial SAB 2012

... Les jeunes et l'action bénévole (suite)

(Suite de la page 14)

près de notre jeunesse. Des investissements humains et financiers doivent être prévus, certes, mais quel bonheur de voir que ce projet porte fruit! Est-ce difficile de faire participer des jeunes à des actions bénévoles de façon régulière et structurée? Peut-être.

Mais en ayant des objectifs simples, en respectant le rythme de chacun et en travaillant de façon personnalisée avec les jeunes, la tâche devient soudain moins lourde et le rêve plus accessible.

Si je n'ai qu'une seule chose à retenir de ce projet novateur, c'est ceci : les jeunes aiment s'investir au même titre que les gens plus âgés. Il nous suffit d'aller les chercher et de leur démontrer que leur présence fait la différence. Les jeunes et l'action bénévole : Mission possible !

■

Quelques jeunes de l'école secondaire qui ont participé à la collecte de denrées pour les paniers de Noël 2011



Audrey Brouillette, agente des services au Centre d'action bénévole des Riverains en compagnie de quelques étudiants du comité « Jeunes Engagés » de l'école Secondaire Le Tremplin de Ste-Geneviève-de-Batiscan



(418) 325-3100



La 13e édition des Rendez-vous annuels Comme un cadeau aux bénévoles

Par **Denis Nantel**,
Agent de développement com-
munautaire
Les Rendez-vous annuels –
PRÉSÂGES

Notre thème de cette année, *Vitaminer son engagement en surmontant ses peurs*, reçoit un très bel accueil de la part des bénévoles. Bien plus qu'une activité de formation et de ressourcement cette journée est également reçue comme un cadeau offert aux bénévoles.

Quelques témoignages de bénévoles en provenance des quatre premières régions visitées :

« Une journée très enrichissante avec du bagage pour me soutenir dans mon bénévolat. »

« À garder à l'agenda à chaque année, c'est important pour un bénévole comme moi qui souhaite se garder à jour. »

« Un cadeau bien emballé pas seulement au niveau de mon bénévolat mais aussi pour ma vie au quotidien. »

« J'ai bien aimé... ça va m'aider à continuer à grandir. »

« La journée a été constructive et m'a donné de bons outils pour vaincre mes peurs. »

Consulter le calendrier de la tournée sur Internet

La tournée des Rendez-vous annuels se poursuit du 13 avril au 23 mai prochain. Nous visiterons huit autres régions du Québec.

Pour connaître le calendrier et pour plus d'information consulter le site Web : www.presages.org ou par téléphone au 1 866 323.0310.

Au plaisir de faire votre connaissance ou de vous revoir...

À bientôt !

■

Les Rendez-vous annuels



Renseignements
Les Rendez-vous annuels -
PRÉSÂGES
www.presages.org
1 800 323.0310



Groupe Actions Solutions Pauvreté « En dents de si ... », un DVD pour faire tomber les préjugés

Par **Chantale Beaulieu**,
Groupe Actions Solutions
Pauvreté à Granby

Le Groupe Actions Solutions Pauvreté a produit une série de deux émissions intitulées «En dents de si...» dans lesquelles quatre personnes racontent leur parcours de vie et comment elles se sont sorties de leur situation de pauvreté et d'exclusion sociale.

Devant les nombreux commentaires favorables et la grande qualité des émissions, nous avons décidé de créer un GUIDE d'animation, qui nous permettrait d'atteindre nos objectifs plus largement.

Des actions pour changer les perceptions

Ces objectifs sont :

- Sensibiliser les participants à l'existence de personnes vivant des situations de pauvreté et d'exclusion sociale au sein de notre société;
- Reconnaître et d'identifier les événements à l'origine de ces situations, ainsi que les obstacles et les défis de chacun des parcours et d'identifier les conditions facilitant une réinsertion sociale.
- Il a aussi pour objectif de démystifier les préjugés en lien avec cette réalité, entre autres.

Si votre organisme ou votre institution travaille avec des personnes en situation de pauvreté et d'exclusion sociale, ce GUIDE est pour vous, vos employés ou vos bénévoles. Il a été conçu pour être diffusé partout au Québec.

Il propose un cadre pour l'animation de vos réflexions de groupe et peut s'adapter facilement à vos milieux respectifs. Vous pourrez choisir la formule jugée pertinente et ce, selon vos besoins tout en tenant compte des ressources dont vous disposez. Ceci est un GUIDE pratique, concis et très pertinent.

Pour se procurer le GUIDE

Pour vous procurer votre GUIDE d'animation au coût de 30\$, retournez le bon de commande par courriel ou par la poste. Vous pouvez avoir accès au bon de commande en cliquant sur l'icône ci-dessous, en le téléchargeant en pièce jointe ou encore en allant sur notre site web au www.gasp-y.net, dans la section projets en cours.

Si vous enregistrez le bon de commande sur votre ordinateur, les informations que vous avez remplies ne seront pas enregistrées. **Vous devez donc remplir le formulaire sur votre ordinateur et l'imprimer ou imprimer le formulaire et le remplir à la main.**

Pour pourrez ensuite acheminer votre formulaire par la poste. N'oubliez de joindre votre chèque. Il faudra prévoir un délai de trente jours avant de recevoir le GUIDE d'animation.. Il vous en

coûtera 30\$ par exemplaire plus les frais de port et manutention (détails sur le bon de commande).



Nos coordonnées

Groupe actions solutions
pauvreté (GASP)
279 rue Principale, local 311
Granby (Québec) J2G 2W1
Tél : 450.378.0990,
Télé. : 450.378.5743,
gaspauvret@yahoo.ca
www.gasp-y.net



Nouvelles brochures de la Table de concertation en violence conjugale de Montréal Pour que les victimes demandent de l'aide

Par **Monique Villeneuve**,
coordonnatrice de la Table de
concertation en violence
conjugale de Montréal

Au cours de la dernière année, la Table de concertation en violence conjugale de Montréal a rédigé des textes qui serviront à produire six brochures d'information et de sensibilisation à l'intention de personnes ayant des besoins spécifiques et particuliers en contexte de violence conjugale.

Ces textes ont été élaborés en concertation avec des organismes du milieu qui possèdent une expertise quant aux différentes populations visées par le projet.

Nous parlons ici des femmes âgées, des femmes immigrantes des communautés culturelles, des femmes immigrantes à statut précaire, des femmes en situation de handicap, des lesbiennes, gais, bisexuel-le-s et transsexuel-le-s (LGBT) et des hommes violents.

Rejoindre directement les personnes concernées

Le projet vise essentiellement à permettre de rejoindre plus directement les personnes appartenant à ces groupes.

C'est pourquoi nous avons apporté une attention toute particulière aux thématiques abordées, au niveau de langage et au ton afin d'établir une

relation de confiance avec les victimes en ne portant aucun jugement sur le fait qu'elles acceptent ou non la violence conjugale.

Nous visons, dans un premier temps, à amener les victimes à comprendre que ce qu'elles vivent est de la violence conjugale, et dans un deuxième temps, à les inciter à demander de l'aide.

Les brochures seront produites par le Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine (MCCF) et seront lancées, vraisemblablement, à l'automne 2012 en même temps que le prochain plan d'action gouvernemental en matière de violence conjugale 2012-2017.

Nous avons déposé les textes finaux en décembre 2011 et les étapes de production sont de la responsabilité du MCCF, bien que nous ayons encore un droit de supervision à titre d'auteur et de concepteur. Au moment où ces lignes sont écrites, les étapes de correction et de validation par l'appareil gouvernemental ont été franchies avec succès.

Le projet en est à celui du graphisme, de la traduction, de l'adaptation et de l'impression d'ici les prochaines semaines. Il était prévu, dès le départ, que ces brochures seraient traduites en plusieurs langues. Nous avons aussi demandé, et obtenu, qu'elles soient adaptées aux besoins des femmes en situation de handicap.

Diffusez-les dans vos réseaux

Lors de leur sortie, ces brochures seront ainsi disponibles en français, en anglais et en espagnol. Nous souhaitons nous assurer que ces brochures seront le plus largement diffusées et qu'elles rejoindront les personnes pour lesquelles elles ont été conçues et produites.

Voilà pourquoi nous lançons cet appel aujourd'hui. Le dynamisme et la forte capacité d'entrer en relation avec les différentes populations des milieux constituent certes des caractéristiques du mouvement communautaire.



Renseignements:
<http://www.tcvcm.ca/>





Questions de gestion

Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes
Que faire lorsque le rachat d'une rente pour les années de travail passées n'est pas avantageux ¹

Par **Marie Leahy**,
coordonnatrice générale du
RR-GCF

Dans le dernier article du **Bénévol'Action** ², nous annonçons qu'il est maintenant possible pour une personne participante au Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes (RRFS-GCF) d'augmenter immédiatement sa rente garantie par le Régime.

La personne peut acheter les années de travail non cotisées dans le Régime, années travaillées dans son emploi actuel ou chez un employeur membre du Régime. Il peut cependant ne pas être avantageux de faire un rachat de service passé. Il se peut également que par manque d'années de travail on ne puisse pas racheter une rente.

Comment alors améliorer ses revenus de retraite? Voici quelques pistes.

Facteurs à considérer avant de faire un rachat de service passé

Pour décider de faire un rachat de service passé ou pas, il faut considérer les 2 facteurs principaux sui-

vants. Premièrement, est-ce que le montant de la rente rachetée, combiné à mes autres revenus de retraite et ceux de mon conjoint, le cas échéant, me permettra de maintenir un niveau de vie décent pendant ma retraite? Ou, dit autrement, est-ce que je me retrouverai à l'intérieur ou au-dessus de la « trappe fiscale »

Deuxièmement, est-ce que j'ai des raisons de penser que mon espérance de vie est significativement réduite? Ou, dit autrement, est-ce que je pourrai vraiment bénéficier de la rente rachetée?

Qu'est-ce que la trappe fiscale?

Lorsque votre revenu total de retraite est inférieur à 22 776\$ (pour une personne seule) ou à 34 134\$ (pour un couple), chaque dollar de revenu (incluant les revenus de la RRQ) réduit votre supplément de revenu garanti de 50 ¢. (si on ajoute à cela le montant de diverses taxes et cotisations (RAMQ, FSS), il ne vous reste que 15 ¢ ou 30 ¢ dans vos poches pour chaque 1 \$ de revenu supplémentaire.

En fait, pour chaque 1 \$ de revenu supplémentaire, il ne vous reste que

15 ¢ ou 30 ¢ de plus dans vos poches. Cela s'appelle la « trappe fiscale »! Vous sortez de la « trappe fiscale » une fois que votre revenu de retraite dépasse l'un des deux montants.

À noter qu'il faut calculer l'ensemble des revenus du couple.

Racheter une rente : avantageux ou non?

Ayant maintenant compris ce qu'est la « trappe fiscale », la règle de base à utiliser pour décider si un rachat de service passé est intéressant ou

non pour vous est la suivante :

**RÉGIME
DE RETRAITE**
des groupes
communautaires
et de femmes

A. Racheter

Si vous prévoyez que le total de vos revenus projetés dépassera la « trappe fiscale »

(22 776 \$ pour une personne seule ou 34 134 \$ pour un couple), vous avez probablement intérêt à racheter, car votre rachat vous permettra de compter sur un revenu garanti plus élevé et de hausser votre niveau de vie tant et aussi longtemps que vous vivrez.



... Rachat d'une rente (suite)

(Suite de la page 19)

B. Ne pas racheter

Si le total de vos revenus projetés a toutes les chances de ne pas dépasser la "trappe fiscale" (22 776 % pour une personne seule ou 34 134 \$ pour un couple), vous n'avez probablement pas intérêt à racheter une rente pour les années de travail antérieures, car la rente additionnelle ainsi versée réduirait votre supplément de revenu garanti et augmentera les montants à payer à l'État.

Les autres options

Lorsque le rachat d'une rente n'est pas souhaitable ou impossible, voici ce que vous pouvez faire si vous avez suffisamment d'années devant vous avant la retraite.

A. Cotiser à un Fonds de travailleurs pour augmenter son revenu à la retraite et essayer de se sortir de la « trappe fiscale »

La FTQ et la CSN ont mis sur pied des fonds de travailleurs qui bénéficient d'importants crédits et déductions d'impôts. Que ce soit au Fonds de solidarité FTQ (30 % de crédit d'impôt) ou à Fondation (40 % de crédit d'impôt actuellement), le coût réel d'une cotisation de 2 500 \$ est d'environ 800 \$, soit 16 \$ par semaine. Quelque trois mois avant de partir à la retraite, des démarches peuvent être entre-

prises pour faire convertir les cotisations aux fonds de travailleurs en rente additionnelle.

B. Retarder son départ à la retraite pour augmenter son revenu et essayer de se sortir de la « trappe fiscale »

Une autre option est de retarder le départ à la retraite. Dès qu'une personne dépasse l'âge de 65 ans, non seulement les rentes de retraite de la RRQ et du RRFSGCF augmentent en raison des cotisations qui continuent à être versées pour elles, mais, en plus le montant de la rente est augmenté d'environ 6 % par année de travail effectué après 65 ans.

C. Continuer à travailler un peu tout en étant à la retraite

Il faut se rappeler que les premiers 3 500 \$ que vous gagnez en revenu de travail n'entraîneront pas de baisse de votre Supplément de revenu garanti. Tant que vous en aurez la possibilité, le goût et la santé, ce gain de travail vous permettra d'améliorer quelque peu votre niveau de vie une fois à la retraite.

D. Épargner en dehors des REER

Si vous voulez vivre le moins pauvre possible une fois à la retraite, il est possible d'épargner sans pour autant être happé par la « trappe fiscale ». L'idée est que cette épargne se fasse en dehors des REER³. Parmi les options à envisager figurent les suivantes :

1. Épargner dans le cadre d'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Contrairement à un REER, vous n'avez pas de déduction au moment où vous cotisez, et vos revenus (intérêt) à l'intérieur du CELI ne sont pas imposés et vos retraits non plus.

De plus, un retrait d'un CELI n'a pas d'impact sur votre Supplément de revenu garanti. À compter du 1^{er} janvier 2012, vous pouvez cotiser 20 000 \$ à un CELI et un 5 000 \$ additionnel s'ajoute chaque année. Selon le compte que vous ouvrez, le type de placements où votre argent sera placé peut varier.

2. Cotiser à un Fonds de travailleurs (Fonds de solidarité FTQ ou Fondation CSN), mais hors REER dans le cadre d'un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Vous aurez droit au crédit d'impôt fédéral et provincial (30 % au Fonds FTQ ou 40 % au Fonds CSN), mais pas à la déduction REER. Lors de votre retrait, le seul impact sur le Supplément de revenu garanti sera la moitié du gain de capital acquis (la moitié de la différence entre le prix de l'action au moment du retrait et celui que vous aviez payé à l'origine). À noter que l'argent doit demeurer dans le fonds au moins 2 ans avant de le retirer une fois à la retraite.

(Suite page 21)



Bénévol'Action - Spécial SAB 2012

... Rachat d'une rente (suite)

(Suite de la page 20)

3. Acheter une maison ou rembourser rapidement votre hypothèque.

L'achat d'une maison ou le remboursement accéléré de votre hypothèque constituent également une forme d'épargne qui vous donne un actif et réduit le coût de votre logement une fois à la retraite.

Toutefois, s'il s'agit d'une maison à revenus, il faut vous rappeler que les revenus de location (moins les dépenses) ainsi que la récupération de l'amortissement et la **moitié** du gain de capital éventuel lors de la vente de cette maison seront impossibles et réduiront votre Supplément de revenu garanti.

4. Cotiser au Capital régional Desjardins.

Vous pouvez aussi cotiser au Capital régional Desjardins qui vous donne un crédit d'impôt provincial de 50 %. Par contre, il s'est avéré au fil des ans comme un produit plus risqué. De plus, l'argent doit demeurer investi 7 ans.

5. Investir votre argent dans tout compte d'épargne, certificat de dépôt garanti, obligation, action, etc.

Seuls les revenus de ces placements (dividendes, intérêts, moitié du gain de capital) affecteront votre Supplément de revenu garanti.

Que faire si votre espérance de vie est significativement réduite?

L'espérance de vie d'une femme de 65 ans se situe environ à 87 ans et à 84 ans pour un homme.

Si vous avez de bonnes raisons de penser que votre espérance de vie est nettement plus basse que la moyenne, il pourrait être plus payant pour vous d'épargner votre argent dans un Fonds de travailleurs ou dans un REER plutôt que de racheter une rente pour service passé.

Vous aurez ainsi plus de flexibilité une fois à la retraite pour retirer plus d'argent pendant que vous êtes en vie en sachant que vous n'avez pas à faire durer votre argent aussi longtemps qu'une personne dont l'espérance de vie correspondrait à la moyenne.

Cela dit, votre rendement ne sera pas garanti et votre capital pourrait subir des baisses lors des mauvaises périodes. Vous devrez donc gérer prudemment ces actifs.

■

Notes

1. Article produit à partir de *Racheter ou ne pas racheter? Document de réflexion pour aider les participantEs du RRFS-GCF à déterminer si le rachat de service passé est avantageux ou non pour eux ou pour elles*, RRFS-GCF. Disponible sur le site www.regimeretraite.ca

2. Questions de gestion, RRFS-GCF, *Une nouveauté : le rachat d'une rente pour les années de travail passées*, **Bénévol'Action**, hiver 2012, page 13.

3. Pour plus d'information, consultez le *Tableau - options petits montants*, RRFS, disponible sur le site www.regimeretraite.ca



Nos coordonnées

Marie Leahey, coordonnatrice générale
Sylvia Roy, coordonnatrice administrative

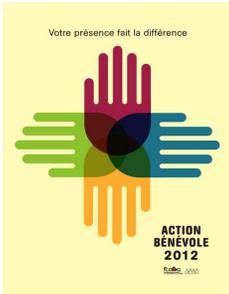
Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes

110, rue Sainte-Thérèse
Bureau 301
Montréal, QC H2Y 1E6

T : 514-878-4473/1 (888) 978-4473
TC : 514-878-1060

RRFS-GCF@relais-femmes.qc.ca
www.regimeretraite.ca





En libr@irie

Politiques contre le harcèlement au travail et réflexions sur le harcèlement psychologique

Par **Isabelle Cantin** et **Jean-Maurice Cantin**, *avocats*

Cet ouvrage traite des approches et des pratiques de gestion adoptées par diverses entreprises et organisations des secteurs privé, public et parapublic pour contrer le harcèlement en général et le harcèlement psychologique au travail. Il contient des conseils pratiques, des modèles de politiques contre le harcèlement au travail et concernant le traitement des plaintes ainsi que plusieurs références utiles.

Membres du Barreau, les auteurs ont conjugué chacun leur expertise respective concernant notamment les normes du travail, les droits et libertés de la personne, la protection des renseignements personnels, le harcèlement au travail, dans le but de produire un ouvrage en lien avec les nouvelles dispositions sur le harcèlement psychologique insérées récemment dans la législation québécoise.

Aperçu du contenu :

Conseils pratiques : Prévoir les objectifs • Responsabiliser les tierces parties • Décrire ce qui est prohibé • Définir les responsabilités • ...

Formes de harcèlement : Harcèlement psychologique ou moral • Abus d'autorité ou abus de pouvoir • Harcèlement sexuel • Harcèlement en général • ...

Différentes politiques existantes et comparaisons : Politiques gouvernementales à l'égard des fonctionnaires • Gouvernement du Québec • (...)

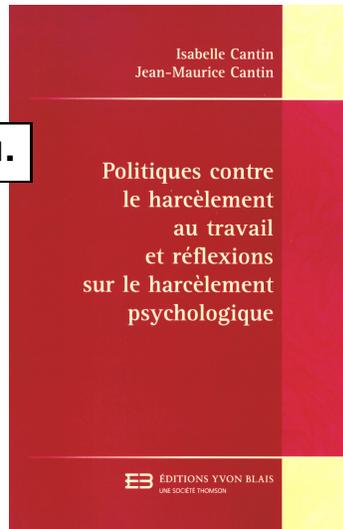
Coûts

CABs membres : 39, 95 \$

Autres : 42, 95 \$

Frais d'envoi et taxes en sus

1.



1. Pour commander :
[www.fcabq.org/Boutique en ligne/
Gestion des ressources humaines](http://www.fcabq.org/Boutique%20en%20ligne/Gestion%20des%20ressources%20humaines)

2. Pour commander :
[www.fcabq.org/Boutique en ligne/
Gestion des ressources humaines](http://www.fcabq.org/Boutique%20en%20ligne/Gestion%20des%20ressources%20humaines)

2.



Le Guide des gestionnaires de ressources humaines

Par **André F. Charette**, *Ph. D.*

Les ressources humaines ont toujours été une ressource importante pour la réussite des entreprises. Elles deviennent, plus souvent qu'autrement, la ressource la plus stratégique.

Le Guide des gestionnaires de ressources humaines vise à aider des étudiantes et des étudiants en gestion, mais aussi des gestionnaires en exercice, à intervenir de façon efficace et équitable dans des situations de gestion des ressources humaines.

Les démarches d'intervention proposées ici exigent de chercher des solutions qui permettent d'atteindre des objectifs spécifiques, en tenant compte du contexte particulier de chaque intervention et de ses conséquences sur le contexte global de l'intervention.

Le Guide des gestionnaires de ressources humaines se veut, en premier lieu, un outil didactique, un accompagnement à l'apprentissage de compétences essentielles en gestion, dans le cadre d'un cours fondamental en gestion des ressources humaines.

L'auteur, André F. Charette, Ph.D., est professeur titulaire de management et de gestion des ressources humaines à l'École des sciences de la gestion de l'UQAM. Depuis 20 ans, le professeur Charette travaille à concevoir et développer une formule pédagogique innovatrice. Son présent ouvrage a été conçu à partir de cette formule.

Coûts

CABs membres : 21, 75 \$

Autres : 25, 50 \$

Frais d'envoi et taxes en sus





Devenez Bénévélo au Tour la Nuit et au Tour de l'Île de Montréal

Chaque année, le premier week-end de juin, 3 700 bénévoles contribuent au succès de la Féria du vélo de Montréal. Que ce soit au Tour la Nuit ou au Tour de l'Île de Montréal, les bénévoles — affectueusement surnommés « bénévoles » — donnent aux parcours une touche chaleureuse appréciée de tous et fournissent une aide exceptionnelle aux organisateurs de l'événement.

L'inscription des bénévoles aux événements de la Féria du vélo de Montréal, pour Un Tour la Nuit (1^{er} juin) et le Tour de l'Île de Montréal (3 juin), se fait en ligne au velo.qc.ca/benevole ou par téléphone au 514 521-8356, poste 508.

LES POSTES À COMBLER

- Sécurité à pied/à vélo
- Site de départ
- Mécanique à vélo
- Relais et site d'arrivée
- Premiers soins à vélo

LES AVANTAGES D'ÊTRE BÉNÉVÉLO

Participer à la grande fête des bénévoles, un événement réalisé uniquement pour eux afin de les remercier de leur participation.

Courir la chance de gagner :

- une des 5 cartes-cadeaux de 100 \$ chacune offertes par Sports Experts® ;
- une des 6 cartes-cadeaux de 100 \$ offertes par Jean Coutu;
- une des 10 CAM mensuelles offertes par la STM;
- un des 5 abonnements à *Géo Plein Air*;
- 1 des 10 certificats d'abonnement, d'une durée de trois mois, offerts par Énergie Cardio;
- un des 3 ensembles-cadeaux offerts par Gaz Métro;
- un des 5 ensembles-cadeaux offerts par Desjardins.

LES PARTENAIRES BÉNÉVÉLOS

Il est également possible pour les organisations, les entreprises, les écoles, les clubs sociaux, etc. de devenir partenaire bénévélo. Cette implication leur permet de profiter d'une visibilité intéressante et de vivre une expérience de groupe mémorable.

Participez en gang et multipliez le plaisir!

RENSEIGNEMENT ET INSCRIPTION

Secteur des bénévoles
Vélo Québec
514 521-8356, poste 508
benevolevq@velo.qc.ca
velo.qc.ca/benevole

La Féria du vélo de Montréal, un événement produit par





Pour vous guider vers
la bonne ressource

Contactez-nous
fcabq.org

514.843.6312 • 1.800.715.7515

fcabq
FÉDÉRATION DES CENTRES
D'ACTION BÉNÉVOLE DU QUÉBEC

1557, avenue Papineau
Montréal, QC
H2K 4H7

Téléphone : 514.843.6312 / 1 800 715.7535
Télécopie : 514.843.6485
Messagerie : info@fcabq.org

Retrouvez-nous sur la toile !
www.fcabq.org



L'Agenda

SEMMAINE DE L'ACTION BÉNÉVOLE 2012

Du 15 au 21 avril

Un moment privilégié afin de dire MERCI à celles et ceux de nos concitoyens qui œuvrent au nom du bien commun

Des activités de reconnaissance et de promotion partout à travers le Québec
Calendriers des activités des CABs sur www.fcabq.org

La plupart des articles promotionnels sont encore en stock.
Commandez en prévision de vos activités qui auront lieu après la SAB :

Premier arrivé, premier servi !

Bon de commande interactif sur www.fcabq.org

Bénévol'Action

Spécial SAB 2012

| Collaborateurs à ce numéro |

Chantale Beaulieu, *Groupe Actions Solutions Pauvreté* |

Audrey Brouillette, *CAB des Riverains* | Mario Bruneau, *CAB*

Solange-Beauchamp | Steve Foster, *Conseil québécois des gais et*

lesbiennes | Marie Leahy, *Régime de retraite des groupes*

communautaires et de femmes | Denis Nantel, *Les Rendez-vous*

annuels - PRÉSÂGES | Pierre Riley, *FCABQ* | Michel Ratelle,

FCABQ | Statistique Canada | Monique Villeneuve, *Table de*

concertation en violence conjugale de Montréal

| Responsables de la publication |

Pierre Riley | Patricia Morin

| Collaboration spéciale |

Marie-Marthe Lespinay

| Conception | Rédaction | Réalisation |

Patricia Morin

| Droits d'auteur |

Nous encourageons la diffusion du contenu du *Bénévol'Action*, à la seule condition d'en citer la source.

Prix Hommage bénévolat-Québec

15e édition

Mercredi - 18 avril 2012

Cérémonie officielle de remise aux lauréates et lauréats à Québec.

www.disluimerci.qc.ca

Devenez bénévolo !

Inscription comme bénévolo dès maintenant

La 28e édition de la Féria du vélo est prête à accueillir les inscriptions des personnes intéressées à devenir bénévoles pour l'occasion.

Information et inscription sur

velo.qc.ca/benevole ou par téléphone au 514 521-8356, poste 508

Du 13 au 19 mai 2012

Semaine L'Amitié n'a pas d'âge, 25e édition

Invitation spéciale aux organismes de jeunes et d'ânés qui démarrent des projets ou poursuivent des activités.

Toute l'information sur www.amitieage.org

